

## CHARGES DE FONCTIONNEMENT & DE PERSONNEL

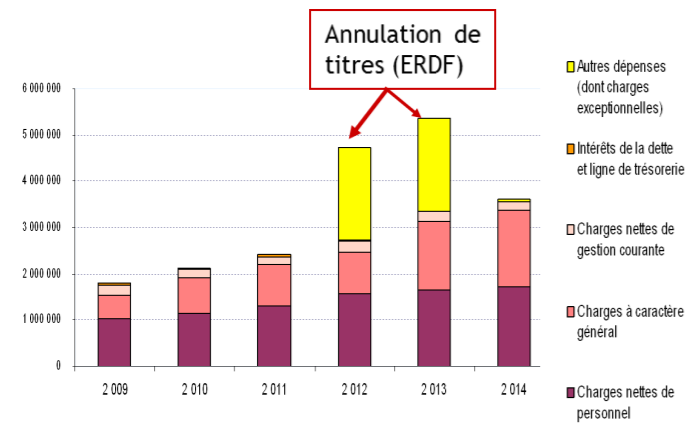
Les charges de fonctionnement progressent de 14,86% en moyenne sur l'ensemble de la période, en raison d'une augmentation principalement des charges générales de 25,53% et du maintien des subventions versées (1,21%).

La part des dépenses de personnel dans l'ensemble des charges (hors charges exceptionnelles) diminue sur la période de 8,5 points, passant de 57% à 48,5%. L'augmentation moyenne de ces charges sur la période (11%) correspond à l'application de la GVT (glissement vieillesse technicité).

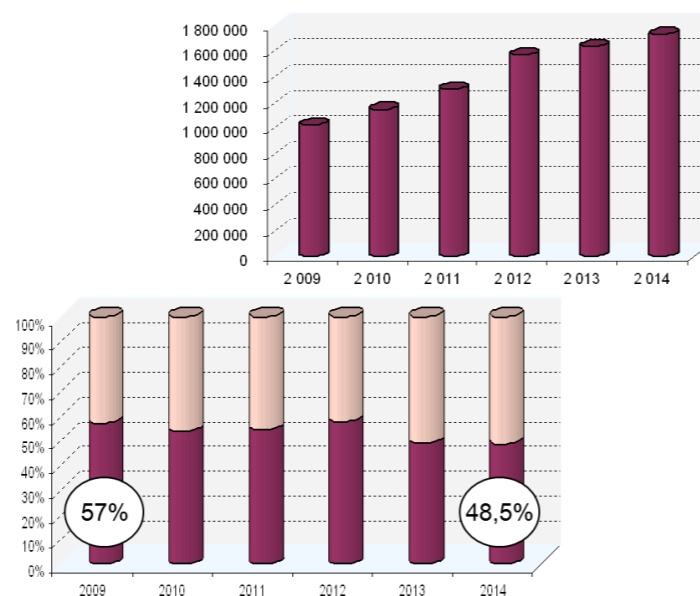
Les charges générales connaissent des variations importantes en pourcentage d'une année sur l'autre en raison notamment des contrats de prestations de service et de maintenance.

Les charges exceptionnelles de 2012 et 2013 correspondent aux annulations de titres de recettes émis à l'encontre d'ERDF les années précédentes.

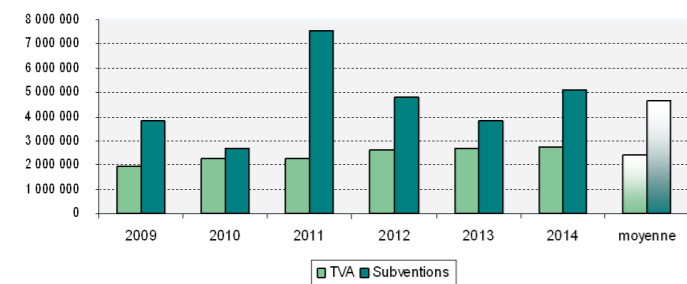
### CHARGES DE FONCTIONNEMENT



### CHARGES DE PERSONNEL



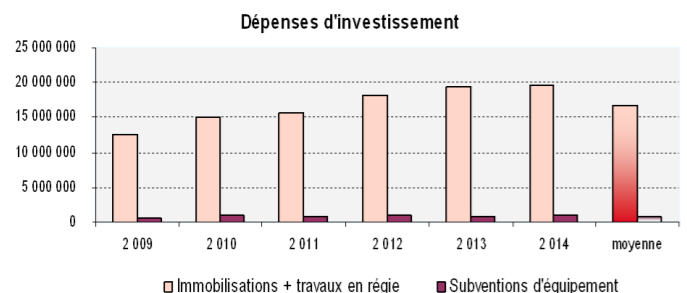
## RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les dotations et subventions (CAS FACE, contribution des tiers, R2...) représentent, avec le remboursement de la TVA, l'essentiel des recettes d'investissement. Elles se montent à 27% des dépenses d'immobilisations.

Les dépenses d'immobilisations sont en moyenne de 16,8 millions € par an en augmentation de 7 millions entre 2009 et 2014.

Les autres dépenses correspondent aux souscriptions au capital de la SEM EnerSIEIL.



Le flux net de dette (écart entre emprunts encaissés et remboursements de capital) s'est traduit par un désendettement total du SIEIL, ne subsistent que de faibles montants correspondant à des cautions ou dépôts de garantie.

Les cessions d'immobilisations sont pratiquement inexistantes sur la période.

# AUDIT FINANCIER DU SIEIL

## Etude financière rétrospective Comptes Administratifs 2009–2014

Le SIEIL connaît une situation financière saine avec chaque année un résultat financier positif. Ce résultat est dû notamment à une gestion très fine des programmes de travaux et des fonds de concours.

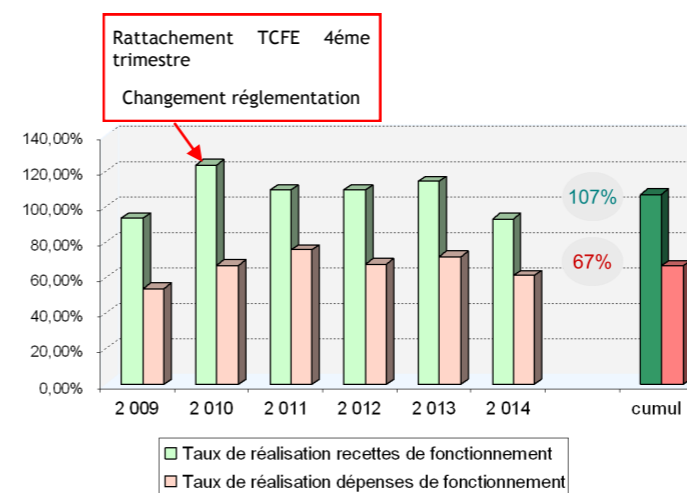
C'est pourquoi le SIEIL proposera en 2016 de recourir à l'emprunt afin de soutenir l'action de ses collectivités membres.

## TAUX DE REALISATION 2009–2014

### FONCTIONNEMENT

Taux de réalisation moyen des recettes = 107%  
Taux de réalisation moyen des dépenses = 67%

⇒ Les variations importantes sont dues à la gestion comptable des contentieux avec ERDF sur le montant de la redevance du concessionnaire.

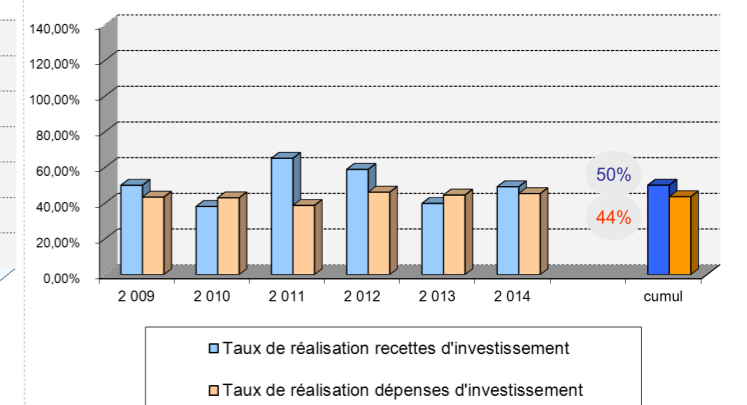


### INVESTISSEMENT

Taux de réalisation des recettes = 50%  
Taux de réalisation des dépenses = 44%

⇒ Le SIEIL a donc une année de dépenses d'investissement en "stock" sous forme de restes à réaliser.

Ceci étant dû au report de travaux pour différents motifs d'une année sur l'autre. Cet écart ayant été réduit ces dernières années.



### IMPORTANT

L'augmentation des réalisations d'investissement, + 50% entre 2009 et 2014, a suivi celle des prévisions mais le taux de réalisation est resté stable.

Audit mené par

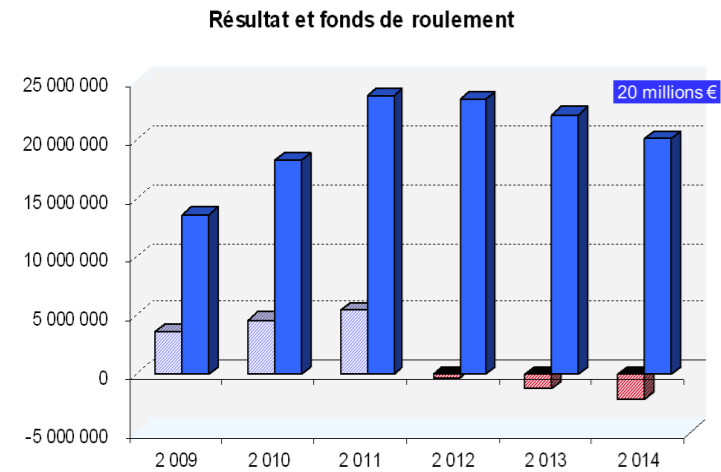
Alain RIVOAL Consultant (44)

Avril 2015

## RESULTAT & INVESTISSEMENT 2009–2014

### RESULTAT & FONDS DE ROULEMENT

Le résultat de l'exercice peut être assimilé à la variation du fonds de roulement au 31 décembre.  
Le fond de roulement (FDR) de la collectivité correspond à la somme des résultats cumulés en fonctionnement et en investissement.  
L'affectation du résultat permet d'abord de couvrir exactement le déficit d'investissement (restes à réaliser compris) de l'année antérieure, puis le solde est reporté en recettes de fonctionnement de l'exercice suivant.  
Il servira à financer les travaux inscrits au budget supplémentaire.



**2010 : Augmentation du résultat disponible en 2010**  
Cette augmentation relève :  
~ du rattachement d'un trimestre de TCFE supplémentaire (nouvelle réglementation)  
~ de l'augmentation de la TFCE : 0,8 M€  
~ de l'augmentation des participations (1M€)  
~ de la diminution du solde des restes à réaliser (5M€)

**2012-2014 :** Le résultat est négatif les 3 dernières années, ce qui a légèrement réduit le fonds de roulement, qui reste cependant important.

Les disponibilités sur le compte au trésor, compte 515 du compte de gestion, permettent de mesurer l'écart entre la trésorerie et le fonds de roulement.

Le compte au trésor est en moyenne de 14,8 millions € soit 6 mois de dépenses réelles 2014.

Le résultat disponible au 31/12/2014 est de 10,6 millions d'euros et a été repris au BS 2015.

### CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Sur la période 2009 - 2014, les produits de fonctionnement progressent de 9,05% et les charges de fonctionnement augmentent pour accompagner le développement des activités du SIEIL.

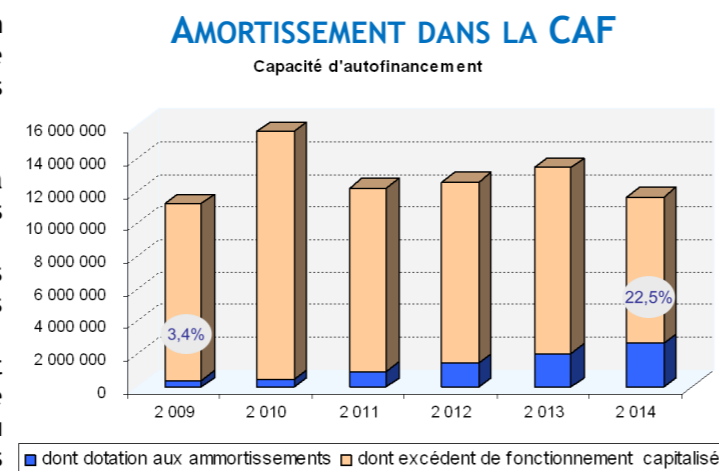
Compte tenu du faible montant des dépenses de fonctionnement par rapport aux recettes, cela se traduit par une légère diminution de l'épargne brute ou capacité d'autofinancement (CAF) de 4%.

Les charges courantes ont progressé de 15,45% en raison de l'augmentation des contrats de maintenance et de prestations de services due aux activités croissantes du SIEIL.

La part de l'amortissement augmente en raison de la décision d'amortir les travaux d'électrification depuis 2010.

Le produit fiscal de la TCCFE a augmenté de 30 points entre 2009 et 2014 avec des variations très sensibles d'une année sur l'autre.

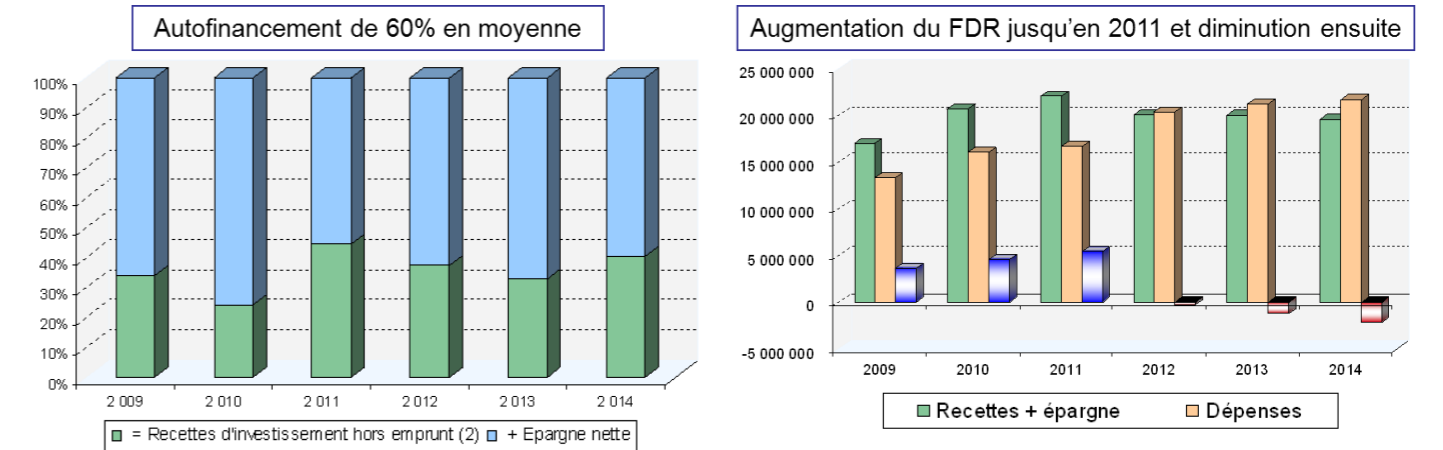
Les écarts constatés en 2010 et 2011 sont dus au fait que le quatrième trimestre a été rattaché à partir de 2010. Cette année 2010 comporte donc 5 trimestres au lieu de 4 pour les années précédentes et pour les suivantes.



## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Sur la période 2009-2014 les dépenses d'investissement cumulées représentent 109,4 millions €, et les recettes 42,5 millions €, faisant apparaître un besoin de financement de 66,9 millions €.

Ce besoin a été couvert par l'épargne nette à hauteur de 77 millions €. Cet excédent est venu alimenter le fonds de roulement du SIEIL à hauteur de 10 millions € soit la différence entre le résultat de l'exercice 2008 et celui de l'exercice 2014.



Le fonds de roulement était au 1er janvier 2009 de 10 millions €. Il est de 20 millions au 31 décembre 2014 avec un pic de 23 millions en 2011 dû au report massif des projets des collectivités. Les investissements sont financés à près de 40% par les subventions et le reversement de TVA et 60% par la TCCFE, les amortissements et le virement de la section de fonctionnement.

Ce résultat permet au SIEIL dès 2016 d'envisager d'emprunter pour soutenir les projets des collectivités adhérentes et l'économie locale.

## FONCTIONNEMENT

### PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Le produit de la TCFE a augmenté de 5,40% par an en moyenne de 2009 à 2014, et ce en corrélation avec l'augmentation de la consommation d'électricité.

Les participations de communes ont elles augmenté de près de 11% en raison de l'augmentation du volume des travaux réalisés par le SIEIL.

L'évolution des autres produits n'est pas significative en raison de la traduction comptable du contentieux avec ERDF.

Le montant moyen des titres de recettes de la redevance (R2) est de 2,6 millions d'euros.

